

ATELIER DE VALIDATION DE L'EVALUATION DU
PROGRAMME D'APPUI A LA MEDICALISATION DES AIRES
DE SANTE RURALES DU MALI
- DU 15 AU 18 SEPTEMBRE 2009
A BAMAKO -

Projet de discours d'ouverture de :

Ministère de la Santé

- Lundi 15 septembre 2009 à 8 heures 30 minutes,
- Hôtel **RADISSON BLU** ACI 2000 Bamako.

Messieurs les représentants de l’OMS siège Genève,

Mesdames, Messieurs les représentants de l’Alliance Mondiale pour les personnels de santé,

Madame la représentante résidante de l’OMS à Bamako,

Excellence Madame l’Ambassadeur des pays Bas, Chef de file des Partenaires techniques et financiers du PRODESS,

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère de la santé publique et de la prévention du Sénégal,

Monsieur le Président de la Fédération nationale des associations de santé communautaire du Mali,

Mesdames, Messieurs les représentants des Agences internationales et coopérations bi et multilatérales,

Mesdames, Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers du PRODESS,

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d’abord souhaiter la bienvenue et un agréable séjour à nos hôtes.

Au nom du **Président de la République, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani Touré**, et au nom du Gouvernement de la République du Mali, j’exprime toute ma reconnaissance aux organisateurs, pour le choix porté sur l’expérience du Mali, en terme de médicalisation des aires de santé. Cette expérience du Mali a été évaluée et ses résultats font l’objet de cette importante réunion.

Une réunion qui consacra deux jours au rapport sur la médicalisation des zones rurales, et deux jours à l'élaboration du projet de plan d'action à la médicalisation des zones rurales. C'est là une approche qui permet assurément de lier le processus à l'action, dans le cadre du partenariat.

Je voudrais également saisir cette occasion, pour remercier les représentants du département des ressources humaines pour la santé de l'OMS, particulièrement le Dr Jean Marc BRAICHET pour son soutien.

Leur présence ici nous reconforte davantage, pour les prochaines étapes cruciales. Car il s'agira de la mise en œuvre des recommandations du rapport et du projet du plan d'action de la médicalisation des zones rurales.

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais rappeler que les personnels de santé sont la pierre angulaire et l'élément moteur des systèmes de santé, leur pénurie constitue un sérieux obstacle aux progrès sur la voie de la réalisation des OMD.

Malheureusement cette pénurie de personnel de santé est encore aggravée par des déséquilibres à l'intérieur des pays. D'une manière générale, le manque de personnel qualifié touche davantage les zones rurales que les villes.

Selon l'OMS " presque tous les pays – riches et pauvres – sont confrontés à une pénurie critique d'agents de santé compétents dans les zones rurales où les besoins en soins de base sont en général les plus grands". Et c'est comme d'habitude l'Afrique subsaharienne qui doit

relever les plus grands défis, car il existe un lien direct entre le nombre d'agents de santé par habitant et le taux de survie des femmes lors de l'accouchement et des enfants de bas âge. Et il est conclu que les chances de survie diminuent en même temps que le nombre des agents de santé.

Je voudrais également rappeler que la réussite du PRODESS et des objectifs du millénaire au Mali, passe par la disponibilité des ressources humaines compétentes et motivées à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, au-delà du manque d'infrastructures, d'équipements et de moyens financiers.

C'est pourquoi mon département a élaboré une Politique de Développement des Ressources Humaines pour la santé (PDRHS), qui est la traduction de la volonté du Gouvernement du Mali à s'attaquer fermement au problème du développement des Ressources Humaines pour la Santé.

Cette politique s'articule autour des axes stratégiques suivants :

1. L'organisation de la fonction de gestion des ressources humaines pour la santé;
2. Le renforcement des capacités des ressources humaines pour la santé (formation initiale et continue) ;
3. La gestion des recrutements et des affectations;
4. La gestion des carrières ;
5. La motivation des ressources humaines.

Ces orientations appellent au soutien des plans nationaux renforcés, pour accélérer l'atteinte des résultats. Il est évident que sans un partenariat solide,

cohérent, une solidarité internationale agissante et un leadership renforcé des pays, les ambitions affichées pour améliorer la santé des populations seront difficiles à atteindre.

Mesdames, Messieurs les participants,

Il me paraît utile de signaler que nous sommes tous engagés à améliorer la santé des populations, en assurant une couverture de base par les prestations promotionnelles, préventives et curatives.

Il m'est tout aussi agréable d'indiquer que la rencontre de Bamako permettra de faire le point des progrès réalisés à ce jour dans la médicalisation des aires de santé, depuis les initiatives des médecins de campagnes et de certaines organisations non gouvernementales au Mali.

La rencontre de Bamako fera également le point sur les possibilités de mises en œuvre des recommandations et du projet de plan d'action.

Elle discutera enfin des questions de financement des plans nationaux de ressources humaines pour la santé à travers une table ronde des PTF sur la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la politique des ressources humaines pour la santé.

J'insiste particulièrement sur la pertinence des thèmes retenus pour la présente rencontre, et vous exhorte en conséquence à des discussions approfondies, afin de lever les goulots d'étranglement de la mise en œuvre de la politique des ressources humaines, d'autant plus que l'OMS et d'autres plateformes encouragent les pays à partager leurs bonnes pratiques en la matière.

Le Mali n'est pas en reste vis-à-vis de cet engagement et doit pleinement s'inscrire dans cette mouvance.

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Je saisis cette occasion, pour remercier les différents partenaires techniques et financiers du PRODESS et la société civile pour leur soutien constant apporté au système de santé du Mali.

En effet, le problème des Ressources Humaines pour la santé est donc une préoccupation internationale et fait l'objet d'engagement mutuel tant de la part des organisations internationales que des gouvernements africains.

Pour réaliser ces défis, le Ministère de la Santé devra collaborer avec les autres institutions concernées par ces problématiques. En particulier, une collaboration plus poussée sera nouée avec le département des ressources humaines pour la santé de l'OMS et l'Alliance Mondiale pour les personnels de santé.

Il faut noter également qu'en raison de la pertinence du dossier une table ronde est envisagée avec les partenaires avant la fin de l'année 2009 pour mobiliser des ressources additionnelles pour la question.

Si le Gouvernement du Mali doit jouer le premier rôle pour mettre en œuvre cette Politique en vue d'atteindre les objectifs fixés par le PRODESS, il formule cependant le vœu de recevoir le plein soutien de ses partenaires au développement.

Il faut souligner également que le Mali ayant signé un COMPACT avec les PTF dans le cadre du partenariat International pour la Santé (basé sur la déclaration de Paris), le dialogue avec les partenaires sera facilité pour

la recherche de financements additionnels en vue de combler les écarts de financement du PRODESS.

Aussi, au niveau international la recherche de mécanisme de financements novateurs est très avancée pour accompagner la mise en œuvre des plans des pays.

Mesdames, Messieurs les participants,

Avec l'accompagnement fécond des Partenaires techniques et financiers, nous évoluerons ensemble dans les cadres établis pour accélérer l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Tous ces efforts doivent aider les pays comme le Mali à venir à bout des problèmes liés à l'insuffisance des ressources humaines qualifiées, à leur fidélisation et à leur répartition équitable entre zones à travers :

- Davantage d'investissement dans la formation et l'appui au personnel de santé ;
- Une meilleure utilisation du personnel de santé existant ;
- Une amélioration de la qualité des soins par la médicalisation des aires de santé
- Un accroissement de l'accès aux personnels de santé dans les zones rurales ou reculées grâce à une meilleure fidélisation.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier de validation de l'évaluation du programme d'appui à la médicalisation des aires de santé rurales du Mali.

Je vous remercie de votre aimable attention.